

<http://ugtg.org/spip.php?article456>



# Pays de la canne à Beauport : respé pou travayè !

- Actualité -



Date de mise en lignemardi 12 avril 2005

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---

**Depuis le Vendredi 1er Avril 2005, les salariés de l'Association DEFI NORD GRANDE-TERRE, prestataire de la SEMAG, gestionnaire du site « Pays de la Canne » à Beauport sont en grève à l'appel de l'UGTG.**

Ces salariés assurent l'entretien du site de la voie ferrée et la conduite des trains depuis Octobre 2000 en contrat CIA et ensuite en contrat CEC.

Au moment où l'Association obtient son agrément comme entreprise d'Insertion en direction des publics en difficultés, au moment où ces salariés pouvaient encadrer et transmettre les compétences qu'ils ont acquis depuis 6 ans le Président, Monsieur **Saint-Juste DELTA** et son Conseil D'Administration décident de les licencier, au motif de fautes diverses accumulées depuis plusieurs années.

Ainsi, ils ont été utilisés pour défricher, planter, embellir un site et créer une activité. Maintenant qu'ils peuvent en tirer bénéfice par un emploi durable, ils sont devenus de grands bandits.

**Que veut Saint-Juste DELTA ?** Comment admettre qu'un Président d'une Association, qui bénéficie d'aides publiques pour une activité publique, pour la création d'emploi, sur un site appartenant à la Collectivité, puisse aussi décider de la vie d'hommes comme lui.

**Que pensent la SEMAG, gestionnaire du site, la Communauté des Communes du Nord Grande-Terre, concepteur du « Pays de la Canne » et le Conseil Général, propriétaire du site ??**

**Où sont les belles paroles, les grands projets** pour le développement économique, contre le chômage, pour l'insertion des jeunes, des chômeurs et des RMIstes.

Vraiment et nous l'avons vu lors de notre seule rencontre le 1er Avril 2005, Saint-Juste DELTA, n'a que faire de cette vaste opération de la charte de pays.

**Après plus de 10 jours d'arrêt de toutes activités sur le site et donc du programme d'animation, il se terre et préfère mépriser « dèyè do » les salariés.**

En clair, **DELTA ozabwa davwa travayè ka di awa ; NON AU MEPRIS ET AUX INJURES.** Dans ses nombreuses lettres de sanctions, il reproche aux salariés des retards et des absences à des réunions en dehors de leur temps de travail, de travailler en complément d'heures ailleurs et en dehors de leur temps de travail, d'avoir refusé de travailler sur un train sans sécurité, .....etc.

Maintenant, il estime que leur pire crime est d'être syndiqués à l'UGTG.

Ça suffit... on ne peut laisser à l'**Association DEFI NORD GRANDE-TERRE**, sans motifs sérieux et réels de pousser au chômage des hommes !!!

Nous exigeons le maintien en Contrat à Durée Indéterminée de tous les travailleurs du « Pays de la Canne ».

**RESPÉ..... DINITÉ.....**

**NOU TINI DWA MANJÉ !!**

Le 12/04/05

UGTG/Pays de la Canne